

**Tableau 1 :** Données de présence hivernale de l'Oedicnème criard en Aquitaine (pour chaque observation, un seul individu a été contacté)

Hiver	Date d'observation	Lieu	observateur
1994-1995	01/12/94	Eysines (33)	L. Couzi
1996-1997	08-17/01/97	Baie de Chingoudy-Hendaye (64)	A. Dumont
1997-1998	04/12/97	Baie de Chingoudy-Hendaye (64)	R. Perez
1998-1999	28/11-17/12/98	La Feuillade-Cherval (24)	F. Jouandouet
	03/01/99	Tarnos (40)	J.L. Grangé

**Tableau 2 :** Données d'Oedicnème criard en période hivernale et en migration sur le domaine de la Grande Ferrade à Villenave d'Ornon (33). Les observations réalisées entre le premier décembre et le 31 janvier sont soulignées.

Année	Date d'observation	Nombre d'individus	observateur
1994	22/04	1	O. Le Gall
1995	23/03	1	O. Le Gall
	29/12	1	F. Revers
1996	18/03	2	O. Le Gall, F. Revers
	26/03	1	O. Le Gall, F. Revers
1997	09/01	1	O. Le Gall
1998	06/03	1	O. Le Gall
	17/03	3	O. Le Gall
	20/04	2	O. Le Gall
1999	03/12	1	O. Le Gall, F. Revers
2000	06/11	2	O. Le Gall, F. Revers
2001	04-05/01	1	O. Le Gall, F. Revers
	27/02	4	O. Le Gall, L. Barbaro

durant le même hiver. Si très souvent les mentions d'hivernage de l'Oedicnème en France se situent à proximité de lieux de nidification (Malvaud, 1996), comme c'est le cas de la Dordogne, aucun cas de nidification n'a pourtant été mentionné dans le Pays Basque.

Un autre site semble lui aussi favorable aux haltes d'Oedicnème en aquitaine. Il s'agit du domaine INRA de la Grande Ferrade à Villenave d'Ornon (33). Sur ce site constitué de vergers enclavé en milieu urbain, l'avifaune est régulièrement suivie et recensée depuis février 94 (Le Gall *et al.*, 1998). En effet, des individus isolés ont été observés pratiquement chaque hiver depuis 95 (Tableau 2). Les oiseaux ont toujours été repérés après leur décollage probablement lié à notre présence sur les lieux, mais se reposaient généralement après peu de temps.

Cependant, la durée des stationnements des oiseaux observés n'a jamais dépassé 2 jours consécutifs et jamais plus d'un seul contact n'a été réalisé par hiver. Compte tenu des dates et de la fréquence des observations, on peut penser qu'il s'agit d'individus hivernant dans les environs du site. De plus, le site semble plaire à l'Oedicnème puisqu'il y est régulièrement observé en migration (Le Gall *et al.*, 1998 ; Tableau 2). Mais du fait que chaque individu observé ne soit pas revu au cours de la même période hivernale, on ne peut pas complètement exclure qu'il s'agisse d'oiseaux en mouvement provenant d'un site d'hivernage plus éloigné.

Cependant, la très grande discrétion de l'espèce en cette période, une pression d'observation insuffisante et les dérangements occasionnés par les travaux agricoles sont des éléments qui peuvent empêcher de confirmer les contacts ponctuels. Il serait donc intéressant de mieux prospecter la région bordelaise pour déterminer si assurément l'Oedicnème est un hivernant

Ponte d'oedicnème découverte en Verteillacois  
Photo: L. Couzi



de notre région.

Plus généralement en Aquitaine, la prospection hivernale devrait être intensifiée au même titre que la prospection printanière pour repérer de possibles nicheurs, particulièrement sur les cordons dunaires et dans les vignobles, sans oublier cependant les parcelles à végétation rase. En effet, en hiver, l'Oedicnème se laisse souvent trahir par quelques cris bref, surtout lors de journées ensoleillées.

#### Références

- Gabory, O. (1998). L'hivernage de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* L. dans le nord-ouest de la France. *Crex* 3, 65-72.
- Géroudet, P. (1982). *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe* 1, 70-81, Delachaux et Niestlé (Ed.)
- Le Gall, O., Candresse, T. & Revers, F. (1998). Trois années d'observations au domaine de la Grande Ferrade. *Le Courbageot* 15, 29-32.
- Malvaud, F. (1996). *L'Oedicnème criard en France*. GON (Ed.)
- Olios, G. (1991). Oedicnème criard. In Yeatman-Berthelot, *Atlas des oiseaux de France en hiver*. SEOF (Ed.)

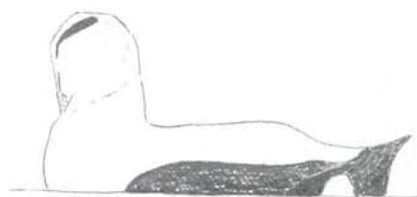
Frédéric Revers

## La reproduction de l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*) sur la Réserve Naturelle du Banc d'Arguin (Gironde)

L'Eider à duvet (*Somateria mollissima*) est bien implanté dans le Nord-Ouest de l'Europe. Le nombre de couples européens, estimé entre 800.000 et 1.000.000, est en augmentation (Berthelot & Sériot, 1999). En France, l'espèce se trouve en limite sud de son aire de répartition. Les cas de reproduction sont marginaux, irréguliers et essentiellement cantonnés aux îlots côtiers de la façade atlantique (Boutet & Petit, 1987 ; Yésou & Leray, 1994). Ces dernières années, la Réserve naturelle du Banc d'Arguin a accueilli la quasi-totalité des effectifs reproducteurs français.

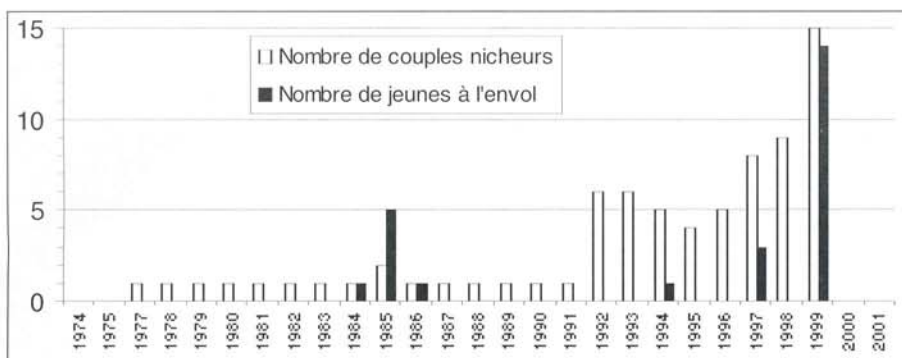
Les nids y sont exclusivement localisés dans une zone de protection intégrale d'accès interdit et se répartissent au sommet d'un banc de sable colonisé par une végétation herbacée typique du milieu dunaire. Les nids se répartissent à proximité immédiate d'une colonie de sterne caugek (*Sterna sandvicensis*) et au milieu de plusieurs couples d'Huîtriers pies (*Haematopus ostralegus*). Simple excavation dans le sable, ils sont garnis d'un abondant duvet mêlé à des débris végétaux. Seule la femelle couve les œufs, au nombre de 3 à 5, de manière presque ininterrompue. Les mâles se regroupent généralement en bande et s'occupent rarement de leur famille.

Alors que l'espèce hivernait de manière régulière, c'est en 1977 que fut observée pour la première fois la reproduction d'un couple d'Eider à duvet sur la Réserve naturelle (Boutet & Petit, 1987). Ceci constituait alors, pour l'espèce, la donnée de nidification la plus méridionale en Europe (Yésou & Leray, 1994). Jusqu'en 1991 un seul couple se reproduisit. En 1984, pour la première fois, puis en 1985 respectivement 1 et 5 jeunes purent atteindre le stade de l'envol (Figure). A partir de 1992 l'espèce implantée de manière régulière prit son essor pour atteindre 15 couples en 1999. Un effectif de 14 jeunes, record pour le site, prit son envol cette année là.



Eider à duvet (*Somateria mollissima*) mâle  
Dessin : J.L. Verrier





**Figure :** nombre de couples nicheurs et de jeunes à l'envol d'Eider à duvet sur la Réserve Naturelle du Banc d'Arguin.

Jusqu'à cette date, malgré un problème de survie des poussins liée en partie à un dérangement touristique important et aux forts courants marins environnant (Boutet & Petit, 1987), le Banc d'Arguin était devenu le site phare de reproduction de l'Eider à duvet en France. Depuis le mois de février 2000, consécutivement au naufrage du pétrolier Erika, aucun individu n'a été observé sur le site. Bien que rien ne puisse prouver la responsabilité de la marée noire dans la disparition des Eiders du Banc d'Arguin, la coïncidence est troublante. A l'heure actuelle, même si la bonne santé démographique de l'espèce à l'échelon européen permet d'envisager un jour de nouvelles observations d'Eiders à duvet au Banc d'Arguin en période estivale, la réduction de la superficie des bancs de sable rend incertain le retour d'individus nicheurs.

#### Remerciements

L'ensemble du personnel et des bénévoles de la SEPANSO, qui ont participé aux observations et à la mise en place de mesures de protection de l'Eider à duvet sur la Réserve naturelle du Banc d'Arguin, sont sincèrement remerciés.

#### Bibliographie

Berthelot, D., & Sériot, J. (1999). Eider à duvet (*Somateria mollissima*). In : Rocamora, G. & Yeatman-Berthelot, D. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*, pp 128-129. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 pp.  
 Yésou, P. & Leray, G. (1994). Eider à duvet *Somateria mollissima*. In : Yeatman-Berthelot, D. & Jarry, G. *Nouvel atlas des Oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*, pp. 152-153. Société Ornithologique de France. Paris. 776 pp.  
 Boutet, J.Y., & Petit, P. (1987). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine, 1974-1984*. Centre Régional Ornithologique Aquitaine-Pyrénées. Bordeaux. 241 pp.

Christophe Le Noc & Julien Guernigon  
 SEPANSO, 3, rue de Tausia,  
 33 000 Bordeaux

## En direct du CHN

Le Comité d'Homologation National nous a fait part de l'homologation récente des données suivantes, concernant l'Aquitaine (et pour l'une d'entre elles les Hautes-Pyrénées) :

**Aigle pomarin** (*Aquila pomarina*) : Tardets-Sorholus (64), 6 septembre 2000 (S. Hommeau).

**Aigle criard** (*Aquila clanga*) : 1er hiver, St Martin-de-Seignanx (40), 15 février 2000 (M. Zucca).

**Faucon d'Éléonore** (*Falco eleonora*) : Ahusquy (64), 9 mai 1998 (M. Duquet, J.-Y. Frémont, A. Larousse).

**Faucon d'Éléonore** (*Falco eleonora*) : adulte, Montory (64), 7 mai 2000 (D. & S. Vincent).

**Goéland à bec cerclé** (*Larus delawarensis*) : adulte, Hossegor (40), 2 février 2000 (B. Lamothe). 1 adulte, Arcachon (33), 24 décembre 2000 (B. Lamothe).

**Goéland d'Audouin** (*Larus audouinii*) : 1er hiver, Lège-Cap Ferret (33), 8 octobre 2000 (O. Le Gall, B. Delprat, J.-Y. Kernel, J.-P. Gans, D. Baudry).

**Goéland à ailes blanches** (*Larus glaucooides*) : 1er hiver, Hossegor (40), 22 janvier au 2 février 2000 (A. Guyot, G. Blake, B. Lamothe).

**Goéland à ailes blanches** (*Larus glaucooides*) : 1er hiver, Moliets-Plage (40), 6-20 février 2000 (A. Guyot, G. Blake).

**Vanneau sociable** (*Chettusia gregaria*) : juvénile, Puydarieux (65), 15 septembre 2000 (C. Bergès).



Coucou gris  
 (*Cuculus canorus*)  
 Dessin : J.L. Verrier

## Liste des espèces soumises à homologation en France au 1<sup>er</sup> janvier 2000

### Liste n°1: espèces occasionnelles au niveau national (catégories A, B et C)

Légende : (1) : sauf Méditerranée, (2) : sauf Corse, (3) : sauf Corse, Aude, Pyrénées-Orientales, (4) : sauf Cévennes

Plongeon à bec blanc *Gavia adamsii*  
 Albatros à sourcils noirs *Diomedea melanophrys*  
 Albatros hurleur *Diomedea exulans*  
 Pétrel de Bulwer *Bulweria bulwerii*  
 Puffin semblable *Puffinus assimilis*  
 Océanite de Wilson *Oceanites oceanicus*  
 Cormoran pygmée *Phalacrocorax pygmaeus*  
 Aigrette des récifs *Egretta gularis*  
 Héron mélancéphale *Ardea melanocephala*  
 Oie à bec court *Anser brachyrhynchus*  
 Oie naine *Anser erythropus*  
 Bernache à cou roux *Branta ruficollis*  
 Sarcelle élégante *Anas formosa*  
 Sarcelle marbrée *Marmaronetta angustirostris*  
 Eider à tête grise *Somateria spectabilis*  
 Éristature rousse *Oxyura jamaicensis*  
 Éristature à tête blanche *Oxyura leucocephala*  
 Élanion blanc *Elanus caeruleus*  
 Vautour moine *Aegypius monachus* (4)  
 Busard pâle *Circus macrourus*  
 Buse féroce *Buteo rufinus*  
 Buse pattue *Buteo lagopus*  
 Aigle pomarin *Aquila pomarina*  
 Aigle criard *Aquila clanga*  
 Aigle des steppes *Aquila rapax*  
 Aigle impérial *Aquila heliaca*  
 Aigle ibérique *Aquila (heliaca) adalberti*  
 Faucon crécerellette *Falco naumanni*  
 Faucon d'Éléonore *Falco eleonora* (1)  
 Faucon lanier *Falco biarmicus*  
 Faucon sacre *Falco cherrug*  
 Faucon gerfaut *Falco rusticolus*  
 Marouette poussin *Porzana parva*  
 Marouette de Baillon *Porzana pusilla*  
 Talève d'Allen *Porphyrio alleni*  
 Talève sultane *Porphyrio porphyrio*  
 Foulque caronculée *Fulica cristata*  
 Outarde houbara *Chlamydotis undulata*  
 Grande Outarde *Otis tarda*  
 Glaréole à ailes noires *Glareola nordmanni*  
 Gravelot de Leschenault *Charadrius leschenaultii*  
 Pluvier asiatique *Charadrius asiaticus*  
 Pluvier fauve *Pluvialis fulva*  
 Vanneau sociable *Chettusia gregaria*  
 Vanneau à queue blanche *Chettusia leucura*  
 Bécasseau à cou roux *Calidris ruficollis*  
 Bécasseau à queue pointue *Calidris acuminata*  
 Bécasseau falcinelle *Limicola falcinellus*  
 Bécassine double *Gallinago media*  
 Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris*  
 Chevalier barge *Tringa cinerea*  
 Labbe à longue queue *Stercorarius longicaudus*